



Conges payés pour étudiante contrat 10heures

Par **Olivia**, le **19/09/2008** à **15:57**

Bonjour à tous, je suis étudiante et je travaille 10 heures par semaine, rnj'ai un CDI dans un supermarché, rnje travaille le vendredi soir et le samedi toute la journée.rnrnSur ma fiche de salaire, il y a indiqué que j'ai droit à 22 jours de congés payés (puisque je travaille dans cette entreprise depuis 1an), rnseulement si je veux poser un we de repos c'est à dire un vendredi et un samedi au lieu de me compter pour deux jours cela compte pour 7 jours.rnrnce qui veut dire qu'avec 22 jours de congés payés, je ne peux poser que 3 we cad 6 jours en réalité!!!!!!!!!!!!rnrnEst ce bien normal????rnrnMerci d'avance!!!

Par **eddy**, le **21/09/2008** à **10:06**

D'après mon expérience chez quick, je suis moi même étudiant et travail chez quick en contrat 15h, cela est normal.rnLe système est le même chez nous. Si tu prends congé sur tout tes jours de la semaines cela te comptes une semaine de congés.rnComme ça a la fin tu as bien 5 semaines de congés payés par an comme tout le monde.rnLa seul chose qui me parait ambigüe chez toi et que tu as seulement 22jours de congé payé ce qui correspond à 3 semaines. Enfin cela est surement du au fait que tu as un contrat de 10h et le fait que la restauration n'a pas les mêmes obligations que pour un caissier je pense.rnCordialement,